

27 nov 2020 -16:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2020

## Modification des statuts de bpost

Sur proposition de la ministre des Entreprises publiques Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à des modifications aux statuts de bpost.

Le projet a pour but de confirmer les décisions prises le 13 mai 2020 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de bpost.

Les modifications apportées aux statuts peuvent être subdivisées en quatre catégories :

- l'implémentation des dispositions du nouveau Code des sociétés et des associations
- la suppression de références à la législation base afin d'améliorer la lisibilité des statuts
- d'autres modifications aux dispositions des statuts sur la gouvernance censées continuer d'améliorer le fonctionnement des organes de la société
- quelques modifications techniques visant à améliorer la lisibilité des statuts

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Tobias Daneels  
Porte-parole  
+32 486 14 88 13  
[tobias.daneels@desutter.fed.be](mailto:tobias.daneels@desutter.fed.be)